



Paris le 8 septembre 2011

### Communiqué de presse

## Coordination syndicale PM ... Quel prix à payer pour la profession ?

C'est avec stupéfaction que la CGT et la CFDT ont appris par voie de presse, que l'Intersyndicale Police Municipale à laquelle ils appartenaient, était dissoute au profit d'une coordination dont ils sont exclus.

La manière vaut au moins autant que le fond puisse qu'à aucun moment nous n'avons été saisis par les autres tenants de l'intersyndicale (SNPM CFTC, FO, FA FPT et UNSA) d'une quelconque nécessité de revoir notre stratégie et nos revendications.

Pourtant, alors que le 1<sup>er</sup> juillet dernier, l'Intersyndicale avait décidé suite à une réunion au ministère, de solliciter un rendez vous auprès de du ministre de l'Intérieur, les tenants de cette coordination ont fait le choix de rencontrer sans nous en avertir, Monsieur GUEANT. Bonjour l'élégance et le respect de l'engagement. Ce n'est certainement pas sur ces bases que la CGT et la CFDT entendent construire la démocratie sociale.

Nous avons pensé que la déloyauté démontrée en décembre 2009 par le SNPM CFTC qui avait quitté l'intersyndicale avant d'y revenir en mars 2010 après avoir constaté l'infructuosité de ses actions ne devrait pas se reproduire, l'actualité nous démontre le contraire et nous savons maintenant à quoi s'en tenir avec cette organisation.

Nous ne félicitons pas nos autres collègues des organisations syndicales dont l'une d'entre elles pourtant partageait les mêmes positions que la CFDT et la CGT sur le sujet de l'armement devant le ministre de l'Intérieur de l'époque Monsieur HORTEFEUX.

Sur la forme encore, il est plus qu'évident qu'un jeu s'est construit entre Monsieur GUEANT Ministre de l'intérieur et cette coordination. Il s'agit pour le ministre de répondre sur des enjeux n'opérant pas d'engagement financier et il a trouvé en cela la complaisance de certains puisque la revendication de la revalorisation des carrières ne figure plus dans le cahier revendicatif de cette coordination syndicale.

Sur le fond maintenant si le seul élément de divergence est la question de l'armement obligatoire, nous ne pouvons qu'être étonné car ni la CGT ni la CFDT ne se sont prononcé contre l'armement, mais pour une adaptation de celui-ci au regard des missions que l'on confie aux policiers municipaux. Cette question n'est certainement pas si simple puisqu'à Grenoble la CFDT défend l'armement des policiers municipaux pendant que la CFTC s'y oppose.

Pour la CGT et la CFDT, la question n'est pas à ce jour de réclamer l'armement pour tous, mais bien de revendiquer une réforme des forces de sécurité en France. C'est dans ce contexte qu'une doctrine d'emploi nationale pourrait être construite et que la question de l'armement sera forcément posé. Il va de soit qu'une réforme globale à l'instar de ce qu'on conduit ces dernières années la plus part des autres pays Européens, est plus que jamais nécessaire tant les politiques au coup par coup conduites ces dernières années, ont montrées leurs limites dans la recherche de l'égalité des citoyens en matière de sécurité.

Nous prétendons qu'aujourd'hui, le drôle de jeu conduit par cette coordination, va opérer de fait de nouveaux transferts de compétence déséquilibrant un peu plus encore la réponse faite aux citoyens sur l'ensemble du territoire.

On peut par ailleurs se demander comment le gouvernement pourra juridiquement imposer aux maires l'armement obligatoire sans réformer la constitution. Et dans le cas ou il y parviendrait sachant que 40% des polices municipales sont armées, combien décideront dans ce cas « d'arrêter les frais » et de dissoudre leur service afin de ne pas en assumer les conséquences politiques.

C'est pour ces raisons que la CGT et la CFDT tiennent la position qu'elles défendent, pas par dogmatisme pour ou contre l'armement, mais par volonté de voir améliorer la réponse faite à ce jour aux citoyens.

La coordination loin de répondre sur l'essentiel pour les agents, participera au coté de Monsieur GUEANT à retarder cette réponse globale nécessaire à la profession et avant tout aux citoyens. Elle se rend de ce fait complice et captive du Ministre de l'Intérieur qui saura lui tirer tous les bénéfices de cette situation.

Pour le collectif Police municipale CGT,

Philippe Aoustin

Pour la Fédération Interco-CFDT,

Jean-Claude Lenay